

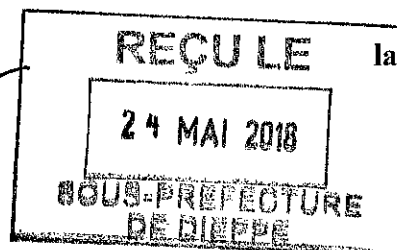
N°	5	5	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix-huit, Le lundi 23 avril, 16h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. - Plan de communication du « SAGE » de la vallée de la Bresle Étaient présents ce jour : Mme DUCROCQ, M. DECORDE, Mme LUCOT-AVRIL, Mme SINEAU-PATRY. Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEO, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, M. DEWAELE, M. GAUTIER, M. LEJEUNE, Mme LE VERN, Mme LORAND-PASQUIER, Mme NEAU, Mme TEMMERMANN.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>- Plan de communication du « SAGE » de la vallée de la Bresle</u>
29 mars 2018	Une commission thématique de la CLE, en lien avec l'animatrice du SAGE, participe à l'élaboration d'un plan de communication du SAGE de la vallée de la Bresle. Ce plan nécessite un accompagnement technique par un prestataire de services pour définir les différentes actions de communication à créer et les moments opportuns pour les diffuser. Cette communication s'étalera sur 3 ans pour une meilleure efficacité. La mise en œuvre du plan de communication est estimée à 24 000 euros TTC/an sur 3 ans. L'agence de l'eau finance ce projet à hauteur de 80%.
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	4
Votants	4
	<i>A l'unanimité, le conseil d'administration habilite Mme la Présidente à :</i> - solliciter les subventions auprès des différents financeurs potentiels (Agence de l'Eau Seine-Normandie, ...) pour la mise en œuvre de ce plan de communication, - engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières concourant à la bonne réalisation de ce plan de communication (engagement des dépenses, mandatements,...). <i>Les montants de dépenses liés à ce plan de communication sont inscrits au Budget Primitif 2018.</i>

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 18/05/2018
Acte exécutoire le : 18/05/2018
la Présidente de l'Institution
Virginie LUCOT-AVRIL

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Saint-Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com



Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Virginie LUCOT-AVRIL

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Saint-Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com